

**MAIRIE DE TOUCY****CONSEIL MUNICIPAL DU  
Mercredi 24 Avril 2013  
A 20 heures 30**

Convocation du 18 avril 2013  
Affichage du 29 avril 2013

Le **24 avril 2013 à 20 heures 30**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Gérard GALLET, Chantal RAVERDEAU, Julien DUGAY, Marcel ROBIN, Didier GOUDROT, Micheline BLOT, Bernard SALOMEZ, Christine PICARD, Robert GERMAIN, Laurent BONNOTTE, Marie-Chantal COULON par Michèle GAUDIN, Hugues COQUELLE, Michèle GAUDIN, Christophe PIETAK, Patrice VICART, Alain MOREAU, Florence TOUZEAU.

Absent(s): Jean-Claude BERGEROT, Angélique CHALIER, Jean-Pierre HUOT, Robert ITURRALDE

Excusé(s) : Franck CARRASCO

Secrétaire de séance : Hugues COQUELLE

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 27 mars 2013. Après rajout de propos rapportés par Christophe PIETAK : tous les membres présents signent le registre.

Est mentionné :

- - Le Chêne de Mainpou : il précise qu'un chêne de diamètre de 1 mètre a une valeur marchande de 300 à 400 €, qui sera à partager entre les 2 propriétaires. Il propose l'émission d'un titre pour recouvrir la somme due à la commune.
- - Concernant les chemins communaux, un certain nombre n'ont pas été entretenus depuis de très nombreuses années. S'appuyant sur le principe de la prescription trentenaire, des riverains en ont annexés. Christophe PIETAK a demandé la création d'une commission des chemins afin de faire un état des lieux, puis d'engager les actions nécessaires pour sauvegarder le patrimoine communal.

Christophe PIETAK demande que les comptes rendus de conseil ne soient validés que le lundi suivant le conseil, ce qui laisse le week-end à chacun pour apporter d'éventuelles rectifications.

- Camping : tarifs.
- Travaux d'entretien chéneaux bibliothèque et église.
- Assainissement : travaux extension réseau impasse du Corbeau Blanc.
- Achat parcelles E 152 et E 153 "Prés des Bréos".
- Questions diverses.

**MAIRIE DE TOUCY****TARIFS CAMPING ( DE 2013 28)**

Le Conseil Municipal,

**ACCEPTE** les nouveaux tarifs du Camping des 4 Merlettes pour l'année 2013 :

**Tarifs nuitée :**

Adultes	2.60 €
Enfant de moins de 7 ans :	1.40 €
Emplacement :	2.60 €
Branchement électrique :	3.50 €
Garage mort (basse saison) :	3.70 €
Garage mort (haute saison) :	4.90 € (du 15/06 au 15/09)

**Tarifs journée :**

Invité des campeurs :	0.50 €
Visiteur :	1.00 €

**Véhicule visiteur :**

1.00 €

(possibilité de garer gratuitement sur le parking extérieur)

**Services :**

Glace (bouteille ou recharges) :	0.60 €
Vidange camping-car :	3.00 €
Machine à laver :	3.20 €
Dépôt d'encombrants à la déchetterie :	5.00 €

**Pour le camping, chèques vacances acceptés, règlement par chèque ou carte bancaire accepté.**

**Mini-golf :**

Adulte :	1.60 €
Moins de 16 ans :	0.80 €
Groupes encadrés (+10 pers.) :	0.70 €

**TRAVAUX ENTRETIEN CHENEUX BIBLIOTHEQUE ET EGLISE**

**Vu** la commission "travaux voirie" du 19 avril 2013.

Marcel ROBIN, adjoint aux travaux, présente un devis pour les travaux d'entretien des cheneaux de la bibliothèque et de l'église.

Des conseillers rappellent qu'ils ne peuvent pas prendre de décision au vu d'un seul devis. Tous les travaux sont des marchés publics et par conséquent doivent faire l'objet d'une consultation suivant le code des marchés publics. La question est reportée à un prochain conseil municipal.

**ASSAINISSEMENT : TRAVAUX 9 RUELLE DU FAUBOURG D'AUXERRE (DE 2013 29)**

**Vu** la commission "travaux voirie" du 19 avril 2013.

Gérard GALLET, Adjoint à la voirie, explique qu'une portion du réseau d'assainissement public située sur une propriété privée s'est effondrée et que le propriétaire ne possède plus d'assainissement opérationnel.

**Considérant** l'urgence à supprimer le préjudice subi par un administré.

Après avoir présenté le devis du délégataire de service "SAUR".

Le conseil municipal, après débat et vote à l'unanimité,

## MAIRIE DE TOUCY

**ACCEPTE** de confier les travaux de raccordement au réseau des eaux usées à la société SAUR pour un montant HT de 3 974.95 € :

• Tranchée pour pose de canalisations sur 1.50 de profondeur 42 m	1 036.14 €
• Terrassement en terrain privé	246.70 €
• Fourniture et mise en oeuvre sable 7 M <sup>2</sup>	315.00 €
• Fourniture et pose tuyaux PVC diam 160 42 m	1 050.00 €
• Percement regard de visite et raccordement au collecteur	270.00 €
• Regard visite 40X40 ou tabouret PVC	192.11 €
• Remise terres 18 M3	153.00 €
• Recherche et raccordement au réseau existant 2 U	712.00 €

Ces travaux seront imputés en section d'investissement.

### **ACHAT PARCELLES E 152 ET E 153 "PRES DES BREOS" ( DE 2013 30)**

**Vu** la commission "travaux voirie" du 19 avril 2013.

**Considérant** l'opportunité d'acquérir 2 terrains près de la rivière « Ouanne ».

Gérard GALLET, Adjoint à la voirie, explique que dans le cadre de l'étude préalable à l'aménagement de 2 ouvrages hydrauliques permettant la restauration de la continuité écologique sur la rivière "Ouanne" au niveau du camping municipal de Toucy, l'acquisition des parcelles de terrain cadastrées E 152 et E 153 sises "Prés des Bréos" d'une superficie de 7 331 M<sup>2</sup> et 30 310 M<sup>2</sup> peut être subventionnée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 80 % du prix de cession, frais de notaire compris avec un plafond de dépense maximale de 16 000 €.

Après débat,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** d'acquérir les parcelles suivantes sises "Prés des Bréos" :

- E 152 73 a 31 ca
- E 153 3 ha 03 a 10 ca

pour un montant total de 15 000 € (hors frais de notaire).

**CHARGE** le Maire de faire toutes les démarches administratives pour l'acquisition de ces terrains.

**AUTORISE** le Maire à signer l'acte de vente.

**SOLLICITE** une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **TRAVAUX MAISON DU FOOT : OUVERTURE DES PLIS ( DE 2013 31)**

**Vu** la délibération DE\_2012\_75 du 7 novembre 2012 décidant le projet d'extension des vestiaires actuels de la section football de l'US Toucy afin de créer un espace pédagogique pour les jeunes.

**Considérant** la consultation pour ce projet lancée le 11 mars 2013 sur le site "www.marches-info.fr" avec remise des offres le 12 avril 2013.

**Vu** la commission "travaux voirie" du 19 avril 2013.

## MAIRIE DE TOUCY

Le Conseil Municipal,  
Après débat et délibération,

**ACCEPTE**, à l'unanimité, les propositions suivantes pour la construction de la Maison du Club de Foot de Toucy :

Lot maçonnerie : entreprise TAUPIN pour un montant HT de 23 535.86 €.

Lot charpente couverture : entreprise DAL'ALU pour un montant HT de 5 840.15 €.

Quant au lot menuiserie : l'adjoint aux travaux explique qu'il y a une différence importante entre les 2 propositions et qu'il doit vérifier si elles correspondent au cahier des charges, ce qui ne semble pas être le cas.

### **DEMANDE D'ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE E 822 LA VAU SALMON ( DE 2013 32)**

Le Maire explique qu'un artisan souhaiterait acquérir une partie de la parcelle E 822 "La Vau Salmon" pour des besoins professionnels (environ 1500 M<sup>2</sup> sur une surface totale de 3 200 M<sup>2</sup>).

Les domaines faisaient état d'une valeur estimée à 13 € le M<sup>2</sup> au 31 mars 2011.

Après débat et vote,

le Conseil Municipal

#### **DECIDE :**

- la cession d'une partie du terrain à une valeur de 7 € le M<sup>2</sup>.
  - de mettre à charge de l'acquéreur les frais liés à la division parcellaire.
- CHARGE** le Maire de transmettre la proposition et d'effectuer toutes démarches nécessaires en cas de cession du terrain.

La commune devra prévoir l'aménagement d'une placette pour desservir l'ensemble des 3 parcelles attenantes. Les travaux, estimés approximativement à 15 000 €, ne seront budgétés qu'en 2014.

### **PROPOSITION DE DONNER UN NOM A L'ECOLE PRIMAIRE :**

Le Maire propose de donner le nom : « HOLLIER- LAROUSSE » à l'école primaire.  
Les membres du conseil, à l'unanimité, émettent un avis favorable.

- Compte tenu des mises aux normes obligatoires des immeubles en location, le Maire indique qu'il est envisagé de vendre l'immeuble 3 rue du Chapitre. Une demande d'estimation a été adressée aux Domaines. Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, émettent un avis favorable à la cession de cet immeuble.
- Christophe PIETAK s'adresse à l'adjoint aux travaux pour l'isolation de la salle de ping pong qui lui répond qu'il a fait faire des devis. Christine PICARD, conseiller municipal délégué aux finances, précise que le montant des fournitures n'est pas prévu au budget primitif 2013.
- En ce qui concerne la charpente de l'église, le Maire a consulté le service territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Yonne. Pour effectuer ces travaux, il y a obligation de choisir un architecte agréé « monuments historiques » ou du patrimoine.

## MAIRIE DE TOUCY

### CLASSEMENT DES RUES DU LOTISSEMENT DES 5 QUARTAUTS (DE 2013 33)

Vu les articles L 141-1 et L 141-3 du Code de la Voirie Routière, disposant que le classement ou le déclassement de voies communales est prononcé par le Conseil Municipal,

Vu l'article 9 de la loi n° 2005-809 du 20 juillet 2005, allégeant les procédures de classement et de déclassement, dispensées d'enquête publique préalable, sauf lorsque ces opérations ont pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie,

Gérard GALLET, Adjoint à la voirie, rappelle que les voies nouvelles du lotissement des "5 Quartauts" doivent être transférées du domaine privé de la commune au domaine public pour acquérir le statut de voie communale.

Gérard GALLET, Adjoint à la voirie, propose de transférer les voies nouvelles du lotissement des "5 Quartauts" du domaine privé vers le domaine public.

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré :

**ACCEPTENT** le classement des voies nouvelles du lotissement des "5 Quartauts" dans le domaine public :

• Rue de la Croix des Vignes :	246 ml
• Rue du Chêne Fra :	143 ml
• Rue des Sablons :	179 ml
• Rue Vaurillaume :	205 ml
• Rue des Fortes Terres :	150 ml
• Rue de la Croix de Pierre :	105 ml
• Rue du Champ Ganneau :	185 ml
• Impasse des Vergers :	105 ml
TOTAL	1 318 ml

**ARRETEMENT** la nouvelle longueur de voirie communale à : 41 587 ml + 1 318 ml = 42 905 ml.

- Ensuite, le Maire fait lecture du compte-rendu du dernier conseil communautaire qui s'est déroulé le 15 avril 2013 à Saint Fargeau.
- Intervention d'Hugues COQUELLE à propos d'éventuelles subventions (aux collectivités et aux particuliers) de la Région pour des plantations d'arbres fruitiers ou de végétaux mellifères.
- Gérard GALLET parle des inondations rue de la Maison Neuve qui pourraient être conséquentes à l'arrachage de haies.
- SANITAIRES PUBLICS : Marcel ROBIN sollicite l'autorisation du conseil municipal pour faire appel à un économiste de la construction qui préparera les plans de repérage, d'aménagement et étudiera les coûts des sanitaires publics Place André et Robert Genet. Les membres du conseil acceptent le devis de Frédéric PREVOST qui s'élève à 350 € HT pour les prestations décrites ci-dessus.

**MAIRIE DE TOUCY****Prochaines réunions et manifestations :**

- Dimanche 28 avril 2013 10 h 45 Commémoration souvenir des Déportés. Rendez-vous au cimetière
- Mercredi 8 mai 2013 9 h 45 Commémoration de la Victoire  
Toute la journée : 25ème tournoi de foot des débutants  
Début du 12<sup>ème</sup> Festival du Théâtre et Cirque
- Lundi 13 mai 2013 20 h 00 Conseil Communautaire à Bléneau
- Mercredi 29 mai 2013 20 h 30 Conseil Municipal

**DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LEGALITE :****TARIFS CAMPING 2013 DE\_2013\_28****ASSAINISSEMENT : TRAVAUX 9 RUELLE DU FAUBOURG D'AUXERRE DE\_2013\_29****ACHAT PARCELLES E 152 ET E 153 "PRES DES BREOS" DE\_2013\_30****TRAVAUX MAISON DU FOOT : OUVERTURE DES PLIS DE\_2013\_31****DEMANDE D'ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE E 822 LA VAU SALMON DE\_2013\_32****CLASSEMENT DES RUES DU LOTISSEMENT DES 5 QUARTAUTS DE\_2013\_33**